

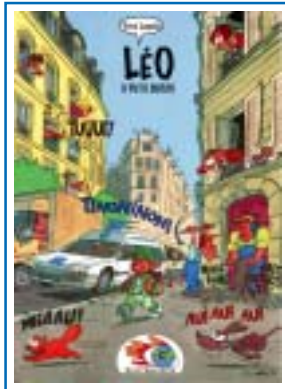


ÉDITIONS D'OUVRAGES SUR DEMANDE

L'association édite (conception, rédaction, mise en pages en PAO) des ouvrages spécialisés réalisés à la demande, ainsi que des articles de presse.

Divers ouvrages ont été réalisés pour la Fondation de France, La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), le Groupe Taitbout, la RATP...

Divers ouvrages ont été traduits en italien et en portugais.



Traduction en portugais



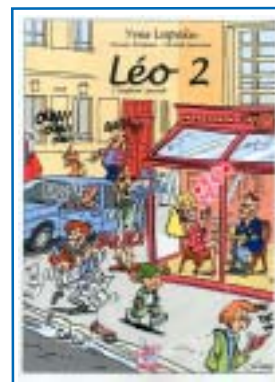
Édition hors commerce
pour la RATP



ÉDITIONS D'OUVRAGES SPÉCIALISÉS

2-AS publie des ouvrages sans équivalent dans l'édition francophone, une vingtaine de titres sont disponibles.

Catalogue gratuit sur demande ou en ligne sur le site www.2-as.org.



2-AS

Association pour l'Accessibilité
du cadre de vie aux personnes
Sourdes, devenues sourdes
ou malentendantes

Siret : 477 727 903 00015

www.2-as.org

12, rue d'Auffargis

78690 Les Essarts-le-Roi

Télécopie : 01 30 41 55 17

Courriel : marc.renard@2-as.org



L'ASSOCIATION

L'association a été créée le 1^{er} janvier 2004, mais elle existait depuis 1996 comme section d'une association nationale.

À but non lucratif, ne fonctionnant que grâce au bénévolat de ses membres, l'association a pour but de promouvoir l'accessibilité du cadre de vie pour les personnes atteintes de surdité.

Elle mène principalement trois types d'action :

- la formation des professionnels;
- l'expertise technique ;
- l'information, via son site web, ses éditions spécialisées, ses participations à des conférences et salons spécialisés.



Stand au salon Autonomic, 2008, Paris



Salon du livre, sur le stand du ministère de la culture, Lecture adaptée, 2009 Paris



LA FORMATION

L'association assure la formation des personnels au cours de stages conçus sur mesure selon les besoins des établissements.

Parmi les formations réalisées :

- module « Handicap » du Centre National des Arts et Métiers de Paris ;
- formation initiale des infirmières de Saint-Germain-en-Laye
- formation continue du personnel soignant à la Pitié-Salpêtrière (Paris) ;
- évaluateurs du label *Tourisme et handicaps* (diverses régions) ;
- personnel de conduite (bus) et d'accueil de la RATP;
- personnel d'accueil de la Direction des services fiscaux des Yvelines.



L'EXPERTISE TECHNIQUE

Totalement indépendante des installateurs, des fournisseurs et des pouvoirs publics, l'association peut conseiller de façon objective les maîtres d'ouvrage et d'oeuvre sur les meilleures solutions pour l'accessibilité de leurs projets. Un cahier des charges pour l'installation de boucles magnétiques est disponible en ligne sur notre site.



LE SITE INTERNET

En constante évolution, le site Internet donne de nombreuses informations :

- actualités de l'accessibilité;
- catalogue des éditions;
- nombreux liens avec d'autres sites consacré aux surdités;
- documents techniques;
- adresses de lieux accessibles (cinémas, théâtres, hôpitaux...) et adresses utiles;
- et d'autres données et téléchargements que nous vous invitons à découvrir sur :

www.2-as.org.



ASSISTANCE À LA COMMUNICATION

L'association propose, à l'attention des personnes atteintes de surdité et des organismes privés ou publics, des prestations d'Interface-Médiation assurées par une professionnelle diplômée d'université et de langue des signes. Ces prestations peuvent être financées par la MDPH, l'AGEFIPH, le FPHFP, etc. Les dépliants d'information, prestations et financement, sont en téléchargement sur notre site www.2-as.org.